

PROJET DE LOI DE FINANCE 2024 : LES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES APPELLENT AU MAINTIEN DES HAUSSES DE REDEVANCES SUR L'EAU

Paris, le 13/12/2023. Alors que le projet de loi de finances est en cours d'examen au Sénat, la possibilité d'un abandon des hausses de redevances initialement prévues sur les pollutions diffuses et l'irrigation semble sur la table des négociations. Ce revirement, s'il devait être confirmé par le gouvernement, génèrera un manque à gagner de près de 50 millions d'euros par an pour les Agences de l'eau qui ont pour seule mission la préservation de l'eau que nous consommons.

L'augmentation des redevances, un outil efficace pour accélérer des changements nécessaires

De plus en plus de collectivités se retrouvent dans l'impasse pour fournir une eau simplement potable à leurs habitants, à titre d'exemple Eau de Paris annonce un triplement des coûts de traitement de l'eau pour supprimer les pesticides. Une taxation plus importante des pressions agricoles sur l'eau devait permettre de financer des programmes d'accompagnement pour un changement de modèle agricole là où il y en a le plus besoin.

« *Le ridicule de cette vision court-termiste c'est qu'une partie de ces nouvelles recettes devaient venir financer des budgets d'adaptation au réchauffement climatique et on sait que c'est le secteur agricole qui en a le plus besoin* » s'indigne Stéphane Rozé, référent professionnel sur l'eau à la FNAB et membre du Comité national de l'eau.

Le secteur agricole doit prendre sa part dans le coût de l'eau

Alors que l'agriculture est le secteur qui consomme le plus d'eau et impacte le plus sa qualité **il ne contribue qu'à hauteur de 6% des redevances perçues par les Agences de l'eau.** L'augmentation des redevances va dans le sens d'un rééquilibrage progressif et d'une application, encore très partielle et pourtant nécessaire, du principe pollueur-payeur.

Le rééquilibrage dans la contribution des différents secteurs est une demande de long terme des instances de l'eau. « *Au-delà du seul aspect financier en faisant cavalier seule la profession agricole va encore crispier le dialogue au sein des instances de l'eau alors que les enjeux augmentent avec la raréfaction de l'eau* » regrette Stéphane Rozé. « *Le secteur agricole ne peut plus s'émanciper des contraintes qui pèsent sur les autres usagers de l'eau* ».

La FNAB défend la préservation d'un dialogue durable concernant la gestion de la ressource en eau et demande à ce titre le maintien des hausses sur les redevances pollution diffuses et irrigation.

Contact : Stéphane Rozé, référent professionnel sur l'eau à la FNAB et membre du Comité national de l'eau - 06 72 87 40 01